



**PRESENTATION DU PROJET D'APPUI A
LA MAITRISE DU RISQUE INFECTIEUX
DANS LES ETABLISSEMENTS DE SOINS
EN REPUBLIQUE DE GUINEE**





Sommaire

A propos de Expertise France.....	4
Le Projet Prévention et Contrôle des Infections en Guine (PCI).....	5
Les composantes du projet PCI.....	8
Resultats intermediaires par composante.....	9



A propos de Expertise France

Expertise France est l'agence publique de la coopération technique internationale. L'agence intervient autour de quatre axes prioritaires :

- Gouvernance démocratique, économique et financière ;
- Stabilité des pays en situation de crise / post-crise et sécurité ;
- Lutte contre le dérèglement climatique et développement urbain durable ;
- Renforcement des systèmes de santé, protection sociale et emploi.

Avec un volume d'activité de 191 millions d'euros, plus de 500 projets en portefeuille dans 100 pays et 63 000 jours d'expertise délivrés par an, Expertise France inscrit son action dans le cadre de la politique de solidarité, d'influence et de diplomatie économique de la France.

Agence publique, Expertise France est un acteur clé de la coopération technique internationale, qui rejoindra prochainement le groupe Agence française de développement (groupe AFD). Elle conçoit et met en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays en développement et émergents. Gouvernance, sécurité, climat, santé, éducation... Elle intervient sur des domaines clés du développement et contribue aux côtés de ses partenaires à la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.

L'AFD a pour mission de contribuer au progrès économique, social et environnemental des pays à revenus faibles et intermédiaires.

Expertise France en Guinée

L'agence Expertise France est présente en Guinée depuis 2015 dans le secteur de la **santé**.

L'agence a mis en œuvre un portefeuille de projets post-Ebola sur fonds français et européens, en faveur de la sécurité sanitaire internationale (lutte contre les maladies à potentiel épidémique, prévention et contrôle des infections en milieu hospitalier, renforcement des capacités des laboratoires).

Dans le domaine de la santé, Expertise France met actuellement en œuvre un projet de lutte contre la résistance aux antimicrobiens, un projet de réorganisation des Urgences hospitalière, et poursuit la deuxième phase du programme d'appui au renforcement du système de santé en Guinée (PASA2).

Le projet Prévention et Contrôle des Infections (PCI)

Le projet Prévention et Contrôle des Infections (PCI) en Guinée

Le projet de Prévention et Contrôle des Infections est un projet qui vise le renforcement de l'efficacité des soins par une action transversale portant sur la prévention et le contrôle des infections, gage d'amélioration de la qualité des soins qui permettra en outre de **restaurer la confiance dans le système de santé**. Le projet va mobiliser les différentes parties prenantes d'une bonne gouvernance santé : professionnels, usagers, chercheurs et décideurs en renforçant les supports de redevabilité formels et informels (mise en œuvre des normes et amélioration des connaissances).

Ce projet consiste à appuyer le ministère de la santé et plus particulièrement la direction nationale des établissements hospitaliers et de l'hygiène (DNEHHS), la division hygiène et sécurité des soins et la direction de service de la promotion de la santé à assurer la présence des conditions nécessaires à la PCI en :

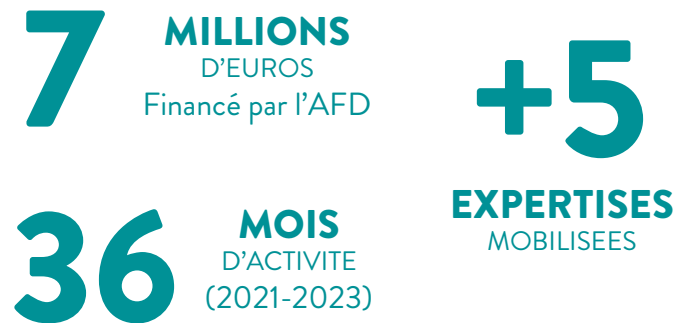
- veillant à la qualité et l'efficacité des actions de formation menées, avec la mise à niveau de certains équipements indispensables à la pratique de l'hygiène lors des soins,
- soutenant la mobilisation de la société civile ainsi que les capacités du ministère de la Santé pour communiquer sur la PCI en direction des usagers, et de mieux sensibiliser / communiquer avec les communautés, hommes et femmes, aux risques infectieux, ainsi qu'aux mesures d'hygiène.



Signature du protocole d'accord entre Expertise France et le Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique de Guinée - Crédit photo : Snapshot Labo

Coût, financement et durée du projet

La mise en œuvre des trois composantes du projet représente



Objectif général du projet PCI

Contribuer durablement à une meilleure santé de la population de la Guinée par la PCI (Prévention et Contrôle des Infections) lors des soins dispensés, en agissant pour (i) une meilleure gouvernance inclusive des activités de Prévention et Contrôle des Infections (PCI) au niveau central, dans les services déconcentrés et les établissements de soins,) (ii) le renforcement des capacités et des outils des personnels de santé, et (iii) l'appropriation communautaire des pratiques des questions d'hygiène et d'expression des droits.

Objectifs spécifiques du projet PCI

1. Renforcer la gouvernance de la DNEHHS et sa division de l'hygiène et de la sécurité des soins ;
2. Renforcer et opérationnaliser les services de santé déconcentrés (la Division de l'Hygiène et de la sécurité sanitaire) ;
3. Améliorer l'appropriation communautaire des pratiques et des questions d'hygiène ;
4. Informer, former et équiper les femmes dans la communauté pour pratiquer, promouvoir et bénéficier de la PCI.

Plus précisément l'atteinte des objectifs spécifiques permettra que :

- les Directions du ministère de la santé en charge de la PCI, recentrées sur leurs missions d'analyse, d'innovation et de décisions stratégiques pilotent avec assertivité la PCI sur l'ensemble du pays et coordonnent les PTF avec les compétences et les outils adéquats ;
- les services de santé déconcentrés disposent des compétences et appliquent les méthodes nécessaires pour assurer l'encadrement et la supervision efficaces de l'ensemble des **structures/établissements** de santé sous leur tutelle en termes de PCI de qualité, et de redevabilité à l'égard des usagers ;
- les soins dispensés et l'hygiène des locaux à tous les niveaux de la pyramide sanitaire sont conformes aux normes de PCI en termes de qualité et de sécurité, y compris par des praticiens du secteur privé et du secteur informel des soins ;
- les communautés sont bien informées des principes de l'hygiène des soins, de ce qu'elles sont en droit d'obtenir et de demander en termes d'hygiène des soins et des mesures leur permettant d'accéder de manière plus inclusive à des soins de qualité en PCI et d'exprimer leurs besoins ;
- les femmes dans la communauté comme parmi le personnel de santé sont spécifiquement et davantage informées, formées, équipées et soutenues dans leur environnement, pour pratiquer, promouvoir et bénéficier de la PCI.

Intervenants et mode opératoire

Le Projet va redynamiser les activités de routine d'encadrement des services de santé au niveau opérationnel, Régional et à l'échelon national (les hôpitaux, centres de santé, maternités) pour contribuer à améliorer la qualité Prévention et Contrôle des Infections (PCI). Le renforcement de la gouvernance des établissements de soins – de leurs organes chargés de la Prévention et Contrôle des Infections (PCI) et celle des services déconcentrés de santé publique se matérialiseront par un tutorat/compagnonnage technique prolongé qui améliorera l'efficacité des visites de tutelle et de supervision formative par un pool d'experts techniques nationaux et internationaux qui seront tous mobilisés pour appuyer la mise en œuvre des activités dans les domaines ci-dessous :



Formations délibérément innovantes des soignants à l'hygiène, orientées vers le changement durable des pratiques



Recherche-action pour davantage d'inclusion de la Prévention et Contrôle des Infections (PCI) dans le secteur privé



Communication/sensibilisation sociale de masse pour une appropriation des questions d'hygiène et de genre



Mobilisation de la société civile par des ONG



Prise en compte de la dimension genre à tous les niveaux



Renforcement de la gouvernance de la Division de l'hygiène de la DNEHHS

En outre, le Projet de Prévention et Contrôle des Infections (PCI) va diffuser des appels d'offre afin de permettre à des structures guinéennes de contribuer au projet, des ONG locales seront sélectionnées par appel à proposition afin de mener des projets originaux favorisant l'émergence de PCI communautaire inclusive permettant la mise en place de circuits de rétro-information et de dialogue, en vue de résoudre les problèmes de PCI à l'initiative des usagers, communautés et travailleurs de la santé.



Les composantes du projet PCI

Ce projet est organisé en trois composantes qui sont étroitement liées et complémentaires :

Composante A (Niveau Central) qui correspond à l'Objectif Spécifique 1 du projet.

La consolidation de la gouvernance appliquée aux fonctions centrales du ministère de la santé en particulier de la division de l'hygiène et de la sécurité de la DNEHHS (Direction nationale des Établissements Hospitaliers et de l'Hygiène sanitaire) ; Elle correspond à l'objectif spécifique 1.

Composante B (Niveau régional) : qui correspond à l'Objectif Spécifique 2 du projet.

L'amélioration mesurable et durable de l'hygiène des locaux et des actes de soins dans les structures de santé de 3 grandes régions, encadrés par une gouvernance déconcentrée plus efficace et mieux outillée.

Composante C (Niveau communautaire) qui correspond à l'Objectif Spécifique 4&5 du projet.

Le renforcement des connaissances et de la mobilisation des usagers par (i) un soutien aux acteurs communautaires pour davantage de responsabilisation et d'expression des communautés en particulier des femmes et par (ii) la professionnalisation de la communication institutionnelle de masse du Ministère de Santé, communication appropriée et inclusive sur les questions de prévention et de contrôle des risques infectieux.



Resultats intermediaires par composante

Composante A : Le renforcement de la gouvernance du ministère de la santé en particulier de la DNEHHS (Direction nationale des Établissements Hospitaliers et de l'Hygiène des Soins) et sa division de l'hygiène et de la sécurité des soins.

A-R1 : Renforcer la Direction DNEHHS dans son rôle, son plaidoyer et son action pour davantage d'alignement des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et pour une meilleure exécution budgétaire des allocations aux établissements de soins et aux services déconcentrés.

A-R2 : Conforter le rôle de pilotage de la Division de l'Hygiène et de la Sécurité des Soins en lui fournissant des moyens adéquats et en complétant la formation spécifique de ses cadres afin qu'elle se recentre sur ses missions de suivi et d'évaluation de régulation, d'inspection, de normalisation, d'animation, et de mise à jour des standards de PCI des soins.

A-R3 : Créer une filière de formation diplômante de qualité en techniques d'hygiène hospitalière/PCI (Diplôme Universitaire) avec l'université UGANC de Conakry en lien avec une université française pour favoriser une meilleure reconnaissance de la Prévention et Contrôle des Infections (PCI) et son ancrage.

Composante B : Amélioration mesurable et durable de l'hygiène des actes de soins et des locaux et dans les structures de santé, encadrées par une gouvernance déconcentrée plus efficace et mieux outillée dans 3 grandes régions (Conakry, Kankan, Nzérékoré) avec 3 volets.

B-R1 : Le renforcement durable de l'efficacité de la gouvernance des services de santé déconcentrés, et du management des structures sanitaires pour une PCI de qualité,

B-R2 : Le renforcement des compétences des professionnels de santé dans les zones appuyées, pour un changement des pratiques en matière d'hygiène hospitalière (PCI) comprendra les étapes successives suivante :

B-R3. Accompagner et consolider la disponibilité et la maintenance des équipements et des fournitures matérielles de base indispensables à la pratique d'une PCI de qualité.

Composante C : Le renforcement des connaissances et de la mobilisation des usagers par (ii) une communication de masse appropriée relative aux questions pratiques d'hygiène et prévention/contrôle des risques infectieux et (i) le soutien d'acteurs et d'initiatives communautaires en PCI relayé par des ONG de terrain expérimentées.

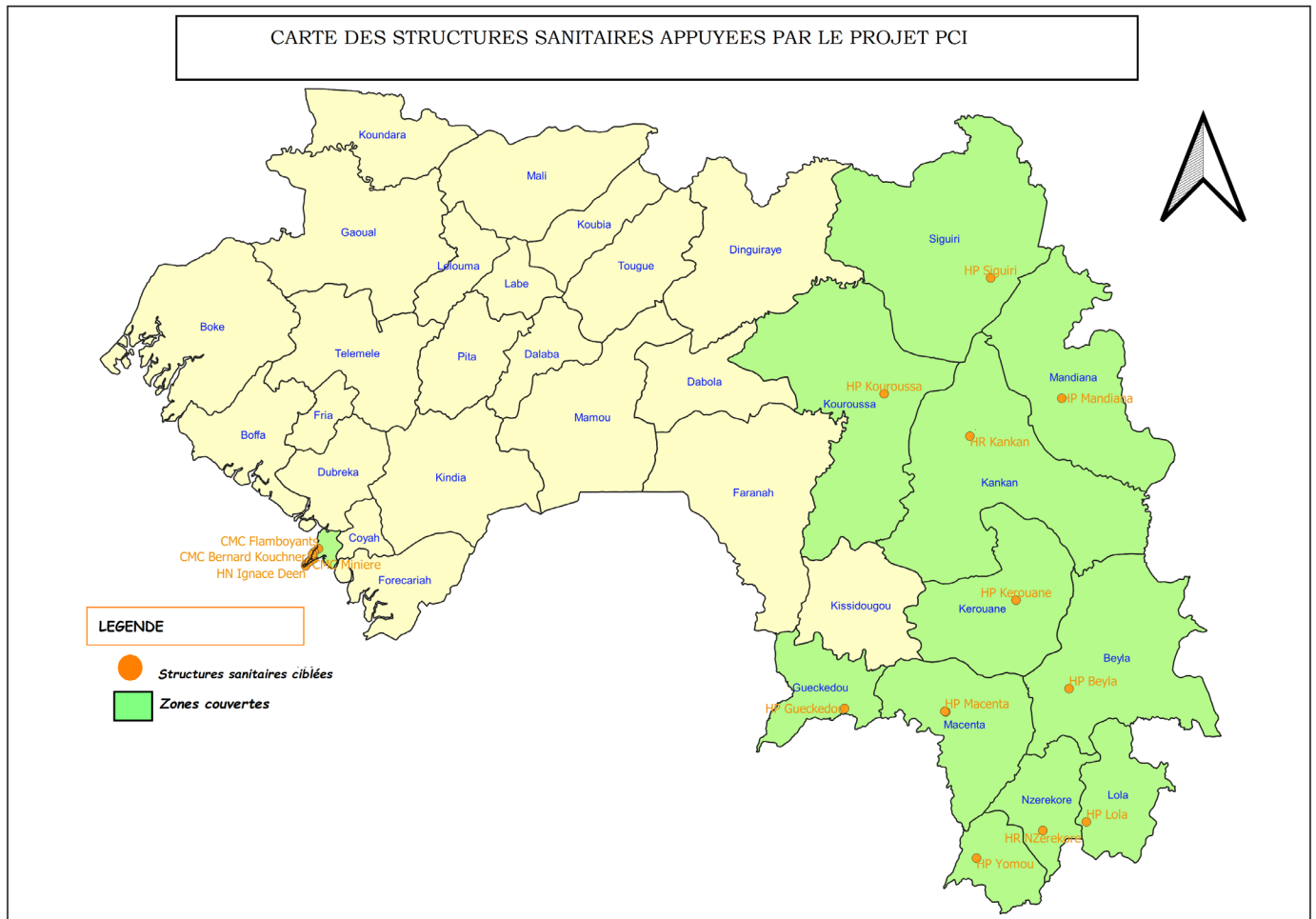
C-R1. Des messages ciblées d'information/éducation sanitaire concernant les thèmes d'hygiène/PCI prioritaires et d'actualité sont diffusés chaque trimestre sur le territoire national par les canaux appropriés.

C-R2. Quatre projet originaux impliquant activement les usagers et en particulier les femmes dans la PCI - dans et en dehors des lieux de soins- développant des initiatives nouvelles en PCI à base communautaire sont proposés, organisés et animés par des ONG expérimentées dans les régions de concentration du projet ;

C-R3. La Prévention et Contrôle des Infections (PCI) à base communautaire sont proposés, organisés et animés par des ONG expérimentées dans les régions de concentration du projet.

Zones d'interventions du Projet de Prévention et Contrôle des Infections (PCI)

Le projet est mis en œuvre dans 3 régions dont celle de Nzérékoré (Guinée forestière), de Kankan (Haute Guinée) et de Conakry (Zone côtière).



Le projet va placer les assistant(e)s techniques nationaux (les) pour faire le lien entre les districts (DRS/DPS), le niveau centrale et les structures de santé dont ils auront la charge pour la mise en œuvre des activités du projet.

Le projet va également placer un(e) assistant(e) technique national(e) à l'Institut de Perfectionnement des Personnels de Santé (IPPS) qui aura pour mission d'appuyer la planification et la mise en œuvre des activités liées au renforcement des compétences en Prévention et Contrôle des Infections (PCI) des personnels de santé des structures sanitaires accompagnées par le projet.

Le projet en chiffres-clés

7

MILLIONS
D'EUROS

36

MOIS D'ACTIVITÉ
(2021-2023)

+5

EXPERT.E.S
MOBILISÉ.E.S

www.expertisefrance.fr

Immeuble Kalinko 10ème étage – Donka Corniche – Conakry